



Démission apprentissage deux mois avant examens

Par **gladys60400**, le **27/03/2012** à **18:56**

Bonjour, je suis en deuxième année d'apprentissage vente . je passe ma première épreuves de CAP le 14 mai . sa ne ce passe pas bien du tou dans mon entreprise je stress tellement que je ne mange même plus . j aimerais s avoir si je démissionne si je pourrais quand même passez mes epreuves ? sachant que jai 20 jours de congés a prendre avant de partir merci d'avance pour vos reponses